



## Mon employeur peut il m'imposer des CP hors fermeture habituelle?

Par **Alex44**, le **03/07/2015** à **12:37**

Bonjour,

Habituellement, notre cabinet ferme les deux premières semaines du moi d'août. Cette année, c'était également prévu ainsi mais suite à des projets perso, je démissionne au 31/07. Aujourd'hui, 03/07 mon employeur veut m'imposer 4 jours de CP car nous avons quelques creux de travail (je pencherais plutôt sur le fait qu'il aimerait diminuer ce qu'il va devoir me payer..). Peut il le faire ? Je sais qu'il est censé respecter un certain délai normalement mais du fait de ce manque de travail..?

Merci pour vous réponses,

Cordialement,  
Alex.

Par **P.M.**, le **03/07/2015** à **16:34**

Bonjour,

Une fois la rupture du contrat de travail notifiée, aucune des parties ne peut imposer à l'autre la prise de congés payés qui en plus normalement prolongent le terme du préavis...